

Le Cirque du soleil, quelle histoire!

Julie Boudreault

Numéro 97, 2009

Place au cirque!

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6778ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boudreault, J. (2009). Le Cirque du soleil, quelle histoire! *Cap-aux-Diamants*, (97), 10–15.



CIRQUE DU SOLEIL 1984

Affiche du spectacle de 1984.
(Archives du Cirque du Soleil).

LE CIRQUE DU SOLEIL, QUELLE HISTOIRE!

PAR JULIE BOUDREAU

Depuis 25 ans, le Cirque du Soleil connaît un développement fulgurant. Le nombre de ses créations ne cesse de croître, sans compter ses effectifs. Rien que cette année, le public pourra admirer en tournée, sous divers chapiteaux disséminés dans le monde, soit la production 2009 (qui n'a pas encore de titre), soit *Koozâ*, *Quidam*, *Corteo*, *Alegria*, *Varekai* ou *Dralion*. En salle, il lui sera aussi possible d'assister à *KÀ*, *Mystère* et « *O* » dans la cité de Las Vegas, *Wintuk* dans la Grosse Pomme, *La Nouba* à Orlando ainsi qu'à *Zaia* et *Zed* du côté du soleil levant. De plus, le Cirque du Soleil poursuit son aventure au-delà du cirque avec *Zumanity*, un show acrobatique et érotique destiné aux adultes; *LOVE*, une production sur les Beatles et *CRISS ANGEL Believe™*, un cocktail saisissant d'acrobaties et d'illusions. Certaines de ces productions ont été créées il y a plus de dix ans déjà!

Mais encore, cette année, le Cirque du Soleil compte faire deux autres spectacles : un hommage

à Elvis Presley qui prendra l'affiche à Las Vegas et un autre de type vaudeville destiné à Chicago. La firme ne semble, en fait, pas du tout affectée par ces temps difficiles où l'économie mondiale vacille. Au contraire, étant implantée un peu partout sur le globe, elle espère que cela stabilisera suffisamment ses opérations. Pour 2009, par prudence seulement, à peine a-t-elle révisé un peu à la baisse ses prévisions de revenus. Et puis, quand le ciel s'assombrit, ne recherchons-nous pas davantage les rayons du soleil? Il reste à voir si un divertissement aussi onéreux — il en coûte entre 55 \$ et 250 \$ par adulte pour assister à la dernière production qui débutera en avril au Vieux-Port de Montréal — demeurera encore accessible quand on sait que la crise financière est la principale cause de l'état d'inquiétude général actuel. Parions que le Cirque du Soleil nous étonnera encore. En attendant de connaître ce que réserve l'avenir, voyons un peu ce que le passé nous révèle au sujet de l'histoire du cirque au Québec.

LE CIRQUE DU SOLEIL N'EST PAS LE PREMIER CIRQUE QUÉBÉCOIS

Contrairement à la croyance populaire, l'histoire du cirque au Québec ne commence pas avec la venue du Cirque du Soleil en 1984. Elle débute plutôt en 1797 avec la visite à Montréal de la troupe de John Bill Ricketts. En effet, celui qui présentait le premier spectacle de cirque aux habitants du Bas-Canada fut un Anglais, un ancien élève de l'écuyer Charles Hugues, ce dernier ayant fondé le Royal Circus de Londres.

Le succès du cirque de Ricketts fut tel que d'autres troupes suivirent son exemple. Après Ricketts, il y eut donc entre autres le Cirque West en 1821 puis, à la suite d'une association, le Cirque West et Blanchard en 1824. Ce dernier exerça un temps ses activités à Québec dans un bâtiment qui, à l'instar de l'établissement londonien de Hugues, prit le nom de Royal Circus. Montréal ne fut pas en reste puisque la ville eut aussi son Nouveau Cirque Royal autour de 1832.

James West était un immigrant anglais. Quant à Georges Blanchard, les archives laissent penser qu'il venait de France. En l'occurrence, le premier Québécois de souche qui posséda avec certitude un cirque serait Cyprien-Noé Cyr, dit Louis Cyr (1803-1912), à qui l'on attribua le titre d'« homme le plus fort du monde » en raison des nombreux records qu'il avait battus lors d'épreuves de force. Vers 1895, hercule, valeureux de sabre,

cracheur de feu, magicien et plusieurs acrobates se produisaient aux côtés de Cyr.

Mais puisque l'étude approfondie de l'histoire du cirque au Québec n'a pas encore été entreprise, peut-être serons-nous un jour surpris d'apprendre que d'autres tentatives ont précédé

celle du Cirque Cyr. Ce qui complique en outre ces recherches est que les artistes se produisaient autrefois quasi exclusivement sous des noms d'emprunt à consonance étrangère. L'équilibriste montréalais Maurice St-Jules, par exemple, avait pour pseudonyme Lou Robertson. Le duo Harland Bros, quant à lui, était formé de Pierre Delorme et de Charles Leroux, deux gars bien de chez nous.

Il n'y a pas si longtemps encore, dans les années 1960-1970, des cirques qu'on imaginait venus de contrées éloignées étaient pourtant originaires du Québec. Les cirques Gastoni et Gatini, œuvres respectives des Montréalais Gaston Auger et Michel Gatien, comptent parmi eux. Le fait est que, le public québécois, croyant que ce qui venait de loin suscitait davantage l'admiration, les artistes et les troupes d'ici omettaient délibérément d'afficher leur véritable origine parce que ce n'était pas *vendeur*. Aujourd'hui, cependant, il en va tout autrement et l'on doit en grande partie ce changement de croyance au succès du Cirque du Soleil. Les Québécois, il est vrai, tirent un légitime orgueil de la réussite de l'entreprise. À preuve, selon l'édition du mois de mars du magazine *Commerce* de l'année 2008, le Cirque du Soleil est l'entreprise la plus admirée des Québécois. En ce qui concerne Guy Laliberté, son président fondateur, il figure en tête de liste du *top 10* des leaders qui inspirent le plus nos concitoyens, selon un sondage CROP paru dans *Les affaires*, en janvier 2009.

Partant, le plus grand mérite du Cirque du Soleil n'est pas d'avoir été le premier cirque québécois, ce qu'il n'est pas, mais plutôt d'avoir été choisi par les Québécois comme le précurseur du cirque dans la province. Il est le premier auquel nous acceptons de nous identifier avec autant d'enthousiasme.

On remarquera que l'histoire mondiale du cirque est truffée de données altérées pour des raisons diverses. Par exemple, c'est encore un Anglais qui introduisit le cirque en France, mais celui que les Français considèrent comme le fondateur du premier cirque chez eux est l'Italien Antonio Franconi! C'est une question de mémoire collective et sélective dont les choix ne sont pas



Cracheur de feu, Guy Laliberté, 1983. (Archives du Cirque du Soleil).



Fête foraine, 1983, François Rivard. (Archives du Cirque du Soleil).





■ Artiste sur fil de fer, Guy Laliberté, 1986. (Archives du Cirque du Soleil).

sans répercussion et révèlent en partie ce qu'une population considère comme digne d'être conservé par l'histoire.

Fait intéressant, des cirques issus des États-Unis choisissent dorénavant des noms francophones (Cirque Ingénieux, 1993). Espéreraient-ils ainsi s'approprier un peu de la notoriété du géant du Soleil ou à tout le moins s'associer au courant des nouveaux cirques qui connaît une vitalité exceptionnelle en particulier dans la francophonie? C'est une hypothèse.

LES NOUVEAUX CIRQUES ET LE CIRQUE DU SOLEIL

Le Cirque du Soleil n'est pas le seul à réinventer les arts de la piste. Il appartient à un courant de nouveaux cirques né dans les années 1970-1980. Ces nouveaux cirques sont ainsi appelés parce qu'ils renouvellent la tradition et non parce qu'ils sont jeunes. Ce sont des cirques de recherche dans la mesure où ils se questionnent sur les conventions et en proposent de nouvelles.

C'est en France que les nouveaux cirques sont les plus nombreux, car il existe là-bas des structures qui favorisent le développement de formes originales d'expression artistique. Le parc de La Villette notamment est un espace d'accueil destiné à la diffusion des arts populaires en mutation.

L'opérateur Culturesfrance, lui, soutient les tournées internationales des troupes qui savent se démarquer. L'Office national de diffusion artistique, de son côté, encourage la circulation des œuvres qui participent au renouvellement des genres. Le statut d'intermittent du spectacle permet en outre aux artistes d'être rémunérés durant leur travail de création. Quant au Centre national des arts du cirque, qui forme la relève, il fait en sorte que ses finissants se regroupent et vivent l'expérience d'une première tournée. Finalement, le Syndicat du Cirque de Création veille aux intérêts des gens de la profession. Force est d'admettre que la France a dû comprendre que les nouveaux cirques représentent un excellent véhicule promotionnel de la culture. En dépit de ce constat, c'est du Québec que provient le plus grand des nouveaux cirques, c'est-à-dire celui dont la taille est la plus imposante : le Cirque du Soleil.

Les représentations des nouveaux cirques, comme le Cirque du Soleil, sont le fruit d'une réflexion, le résultat d'une expérience. Et puisque chacun interprète la tradition à sa manière, se l'approprie et l'adapte à sa propre vision du monde actuel, nous nous retrouvons avec des esthétiques complètement différentes. Il suffit d'assister à quelques spectacles des cirques de la génération montante pour se retrouver exposé à autant d'univers distincts mais tout aussi inventifs.

Quant il est question des troupes de la nouvelle génération, on parle aussi souvent de l'importance qu'elles accordent aux costumes, aux éclairages, à la musique originale, aux chorégraphies, etc. Un metteur en scène a le mandat d'organiser tous ces éléments de représentations en vue d'atteindre un spectacle harmonieux dépourvu de numéros présentés les uns à la suite des autres comme c'est la tradition. Il élabore un concept, entouré de toute une équipe de spécialistes. La forme que prendra l'aire d'évolution des artistes dépendra, comme le reste, de ce concept. La piste adoptera ainsi diverses configurations et répondra aux besoins spécifiques d'une production. Tantôt, elle sera aquatique et à paliers multiples (« O » du Cirque du Soleil), tantôt elle deviendra un tronçon de rue asphaltée spécialement pour les représentations (*Metal Clown* du Cirque



■ Un des premiers chapiteaux du Cirque du Soleil en montage, 1984, Guy Laliberté. (Archives du Cirque du Soleil).

Archaos). Il lui arrivera même d'être simplement évoquée par un halo de lumière projeté sur les planches d'un théâtre (*Excentricus*, Cirque Éloize). Résultat : la piste circulaire à l'origine même du cirque (puisque le terme « cirque » vient du latin *circus* qui signifie « cercle ») n'apparaît plus indispensable aux néo-saltimbanques.

On se souviendra que, dans l'Antiquité, la forme ovale de l'arène répondait aux besoins des courses de chars qui étaient alors la principale attraction des cirques. On se rappellera aussi que, des siècles plus tard, les Européens adoptèrent la piste ronde de treize mètres de diamètre à cause de la présence des chevaux, véritables emblèmes du cirque à partir du XVIII^e siècle. La piste ronde de treize mètres de diamètre favorise l'acrobatie équestre parce que le voltigeur se maintient plus aisément en équilibre sur un cheval galopant dans une telle circonférence. Elle simplifie aussi le dressage en liberté, car la distance entre le dresseur placé au centre de la piste et ses chevaux non montés (donc libres) qui trottent le long de la banquette est égale à la longueur du fouet avec lequel l'artiste dirige ses bêtes. Finalement, on gardera en mémoire que l'espace traditionnel du cirque, aux États-Unis, comprend trois pistes de treize mètres de diamètre encerclées d'une grande arène ovale. Cet espace a été retenu par nos voisins parce que les cirques qui parcouraient autrefois le Nouveau Monde encore peu développé dépendaient des aléas de la route et risquaient la faillite à tout moment. Afin de s'assurer un fonds de roulement, les directeurs prirent la décision d'augmenter le nombre des places et de multiplier les pistes dans lesquelles on donnait des spectacles synchronisés, pour que tous les spectateurs puissent bien voir où qu'ils soient. L'arène qui encerclait ces pistes servait à des spectacles d'ensemble et à des parades. Évidemment, en agrandissant à ce point l'aire de jeu, il fallait aussi revoir les dimensions du chapiteau. Voilà pourquoi les Américains développèrent des tentes gigantesques avec de multiples mâts de corniche.

Or, si l'on revient aux nouveaux cirques qui nous intéressent, ils ne présentent pas de courses de chars. Ils n'ont pas tous des chevaux. Ils n'apprécient pas l'espace américain où les spectateurs se perdent dans l'immensité du lieu et où leurs yeux ne savent plus où regarder. Bref, les espaces traditionnels du cirque ne semblent pas toujours convenir à leur travail. Ils les conservent selon les besoins de leurs créations.

Les artistes des nouveaux cirques s'interrogent également sur la nécessité du petit parapluie (chapiteau à un mât) ou de l'immense tente à l'américaine. Leur réflexion trouvant écho dans leurs créations, on comprend pourquoi le Cirque Éos présentait *Chapito* en 2001, une production dans laquelle un chapiteau-marionnette s'écroulait en tout début de représentation. Il n'est, par ailleurs, pas surprenant d'observer les artistes-chercheurs explorer d'autres options : chapiteau-igloo avec Les Arts Sauts, chapiteau de cordes

ou en forme de tunnel avec Archaos, chapiteau à l'allure d'une cage à oiseaux avec la Volière Dromesko. Tous les espaces de création paraissent intéresser les néo-saltimbanques. Rien ne les arrête, pas même les scènes des théâtres.

Nul n'ignore encore que cirque et théâtre s'attirent. Depuis le début du XX^e siècle, les deux arts semblent même à certains moments vouloir permuter. Ce qui laisse perplexe toutefois est que, parmi les nouveaux cirques, les rares qui conservent des animaux, en particulier des chevaux, préfèrent qu'on les considère comme des troupes de théâtre! En France notamment, le

■ Gilles Sainte-Croix sur échasses. (Archives du Cirque du Soleil).





■ Spectacle *Le Cirque du Soleil*, 1985. (Archives du Cirque du Soleil).

très connu Théâtre Équestre Zingaro refuse carrément d'être associé à un cirque. Heureusement, au Québec, les fondateurs de la Luna Caballera (1998), de Cavalia (2001) ou de Cheval-Théâtre (2001) devenu Saka (2009), ne sont pas aussi hostiles à l'étiquette cirque.

Cela dit, plusieurs nouvelles compagnies, y compris le Cirque du Soleil, ont déjà souhaité mettre à leur programme des animaux. Trois principales raisons les en ont empêchés : la première est qu'à leur début, leur situation économique ne leur permettait pas ce luxe; la seconde est leur conscience qu'un certain public s'inquiète du sort réservé aux animaux de cirque; la troisième est que l'absence d'animaux résulte d'une démarche artistique particulière qui vise à se libérer des carcans de la tradition.

Cette démarche en a conduit plusieurs sur des voies différentes. L'une d'elles a consisté

à faire interpréter les bêtes par les artistes eux-mêmes. C'est souvent le cas au Cirque du Soleil. Dans *Alegría*, en l'occurrence, les artistes jouent des oiseaux. Dans *Quidam*, ils interprètent des otaries jongleuses. Parce que les animaux étaient les stars du cirque traditionnel, ravir ainsi leur place équivaut sans contredit à leur voler la vedette. À la manière d'un certain « théâtre d'acteurs » contemporain laissant une large place aux comédiens, le nouveau cirque se sert de l'artiste-acrobate comme principal moyen d'expression. Au Cirque du Soleil, en tout cas, c'est bien lui qui occupe le premier rôle.

LES ARTISTES ET LEUR CITÉ

Les premiers artisans du Cirque du Soleil voulaient non seulement transformer les codes de la représentation et proposer une nouvelle forme d'expression artistique, mais aussi changer l'image négative attachée aux amuseurs publics. Ils souhaitaient qu'on cesse de les prendre pour des mendiants, des sans-abri, des perdus et être enfin reconnus en tant qu'artistes. Ils espéraient en plus améliorer la réputation du cirque qui devait enfin être considéré sur le même pied que la danse, la musique ou le théâtre. Ce projet de sensibilisation et d'éducation ne les a jamais quittés. Gravé dans leur esprit, il a eu des incidences sur le milieu des arts du cirque au Québec.

Depuis 1984, année de la fondation du Cirque du Soleil, le milieu des arts du cirque a bien changé au Québec. D'abord, le Cirque du Soleil est devenu une véritable multinationale, c'est un fait. Ensuite, certains de ces membres ont quitté la troupe petit à petit pour fonder leur propre cirque : Cirque du Tonnerre (1990), Cirque Fantastic Concept (1997), Cirque Akya (2006). Quant à l'École nationale de cirque de Montréal, où s'approvisionne sans arrêt le Cirque du Soleil, elle a acquis une solide réputation et ne cesse d'augmenter sa capacité d'accueil. À sa suite, d'autres institutions d'enseignement se sont imposées telles l'École de cirque de Québec, l'École de cirque de Verdun et l'école de trapèze Le Nœud d'Erseau. Certains finissants de ces établissements se sont à leur tour associés pour offrir leurs créations à l'appréciation des publics d'ici ou d'ailleurs : les fondateurs d'Éloïze (1991) et des 7 doigts de la main (2002) sont des diplômés de l'École nationale de cirque de Montréal tandis que ceux du Cirque Éos (1998) étaient d'anciens élèves de l'École de cirque de Québec. Enfin, de plus en plus de maisons de production de spectacles de cirque telles les Productions Éclats de rire et BleuCirque Productions offrent des services sur mesure. Elles regroupent des artistes pour quelques représentations afin de répondre à la demande (toujours plus grande que l'offre, semble-t-il, à l'heure actuelle). Et ce portrait brossé à grands traits ne rend pas encore justice à tout le dynamisme du milieu du cirque au Québec qui, malgré quelques faillites et quelques changements de raison sociale,



connaît une croissance fulgurante depuis près de trois décennies.

Cette croissance, additionnée à la puissance et à la détermination du Cirque du Soleil, a permis aux intervenants du milieu de s'organiser progressivement en vue d'obtenir plus de pouvoir auprès des différents paliers gouvernementaux, des diffuseurs et des communautés. La mise sur pied du regroupement En Piste, en 1997, en témoigne. En Piste se consacre au développement du secteur des arts du cirque au Québec. Il encourage les initiatives créatrices en soutenant les artistes et leurs projets. Il favorise la cohésion du milieu en organisant des rencontres, des tables rondes et des forums. Il œuvre afin d'influencer les décideurs et les citoyens, en n'omettant jamais de promouvoir les « arts » du cirque et l'« artiste » de cirque. Résultat : depuis 2001, le Conseil des arts et des lettres du Québec reconnaît enfin les *circassiens* comme des artistes et leur accorde des subventions en fonction de leur réalité. En 2008, le Conseil des arts de Montréal fait de même. Ce qu'il faut comprendre par là est que, depuis 25 ans, les membres fondateurs du Cirque du Soleil concrétisent leur rêve. À l'heure actuelle, il n'est plus admissible de traiter un trapéziste, un jongleur ou un clown comme un indigent. Il n'est plus question de percevoir le cirque comme une discipline mineure. Mieux, il n'est plus envisageable que le public québécois pense encore qu'un cirque étranger est obligatoirement plus attrayant. Dorénavant, provenir du Québec est presque un gage de succès.

Décidé à révéler la créativité, l'expertise et le talent du secteur du cirque au Québec, le Cirque du Soleil a élaboré, en association avec En Piste et l'École nationale de cirque de Montréal, un projet de « cité des arts du cirque » tout de suite après la tenue des premiers États généraux du cirque, en 1999. Cette cité, qui est devenue

officiellement La Tohu, en 2003, a pour mission de faire de Montréal la capitale mondiale des arts du cirque.

Bref, le Cirque du Soleil n'est pas le premier cirque québécois, mais il mérite tout de même d'être salué comme un précurseur. Il a joué du coude pour qu'on accorde un statut à l'acrobate. Il a cheminé pour élever le cirque au même niveau que la danse, le théâtre ou la musique. Il a conditionné les spectateurs dont l'horizon d'attentes a changé. Avant lui, pareille réalisation aurait été impensable. Nul doute que, à l'inverse de ses prédécesseurs, grands laissés-pour-compte de l'histoire, le Cirque du Soleil, lui, passera à la postérité. ♦

Julie Boudreault est détentrice d'un doctorat en littérature.

Pour en savoir plus sur les nouveaux cirques québécois :

www.enpiste.com

Pour en savoir plus sur les nouveaux cirques français :

www.horslesmurs.fr

De la même auteure :

« Quelques rapports entre le théâtre et le cirque au Québec », *L'Annuaire théâtral*, n° 32, novembre 2002, p. 22-26.

« Le cirque au Québec : une pratique culturelle méconnue », dans *Traité de la culture*, Québec, PUL et IQRC, 2002, p. 787-798.

Les nouveaux cirques : rupture ou continuité?, Thèse de doctorat, Sainte-Foy, Université Laval, 1999, 297 p.

Le Cirque du Soleil. La création d'un spectacle : Saltimbanco. Québec, Nuit Blanche éditeur, Les Cahiers du CRELIQ, Série « Études », 1996.

■ Spectacle *La magie continue*, 1986. (Archives du Cirque du Soleil).